

## A MM les rapporteurs J.-L. Touraine et G. Sebaoun



**Objet** : Table ronde des syndicats sur la suppression de l'Ordre National Infirmier.



Nous avons appris indirectement que vous organisiez une table ronde des syndicats sur la question de la suppression de l'Ordre National des Infirmiers.



A cette table ronde vous avez convié majoritairement des syndicats professionnels, parties prenantes de la création de l'Ordre. Vous nous en voyez fort étonnés, d'autant que l'activité de notre intersyndicale contre l'Ordre, très largement majoritaire dans le secteur sanitaire, depuis maintenant neuf ans combat la création de cet Ordre et a maintes fois rencontré des élu-es parlementaires ou sollicité des audiences.

A l'occasion du projet de Loi de Modernisation de la Santé, Mme A. Le Houerou a déposé un amendement visant à remplir une partie de cet engagement. Voté lors de la discussion du projet à l'Assemblée Nationale, article 30 bis A, cet amendement a été supprimé par le sénat.



C'est pourquoi l'intersyndicale **CFDT Santé Sociaux, CFTC Santé Sociaux, CGT Santé Action Sociale, FO Santé, SNICS FSU, SUD Santé Sociaux, UNSA Santé et Sociaux**, attends aujourd'hui qu'il soit pour le moins rétabli, d'ici l'adoption de la loi de modernisation du système de santé et **que nous soyons auditionnés** à l'instar des organisations que vous avez convoquées.



Espérant un terme au contentieux qui dure maintenant depuis neuf ans les syndicats signataires et leurs adhérent-es seront attentives à la volonté du gouvernement à tenir ses engagements antérieurs à l'élection présidentielle et sauront s'en souvenir en temps opportun.



Dans l'attente d'une date de rencontre rapide de votre part, acceptez Messieurs l'assurance de nos salutations distinguées.

Paris le 27/10/2015



Pour l'intersyndicale,

Jean Vignes

Secrétaire général de la Fédération SUD Santé Sociaux

[jvignes@sudsantesociaux.org](mailto:jvignes@sudsantesociaux.org) 06 58 58 96 06